

# Les Attaques

**Synthèse communale propre aux  
inondations du territoire des pieds de  
coteaux des Wateringues**



Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I - Historique des inondations de la commune - où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

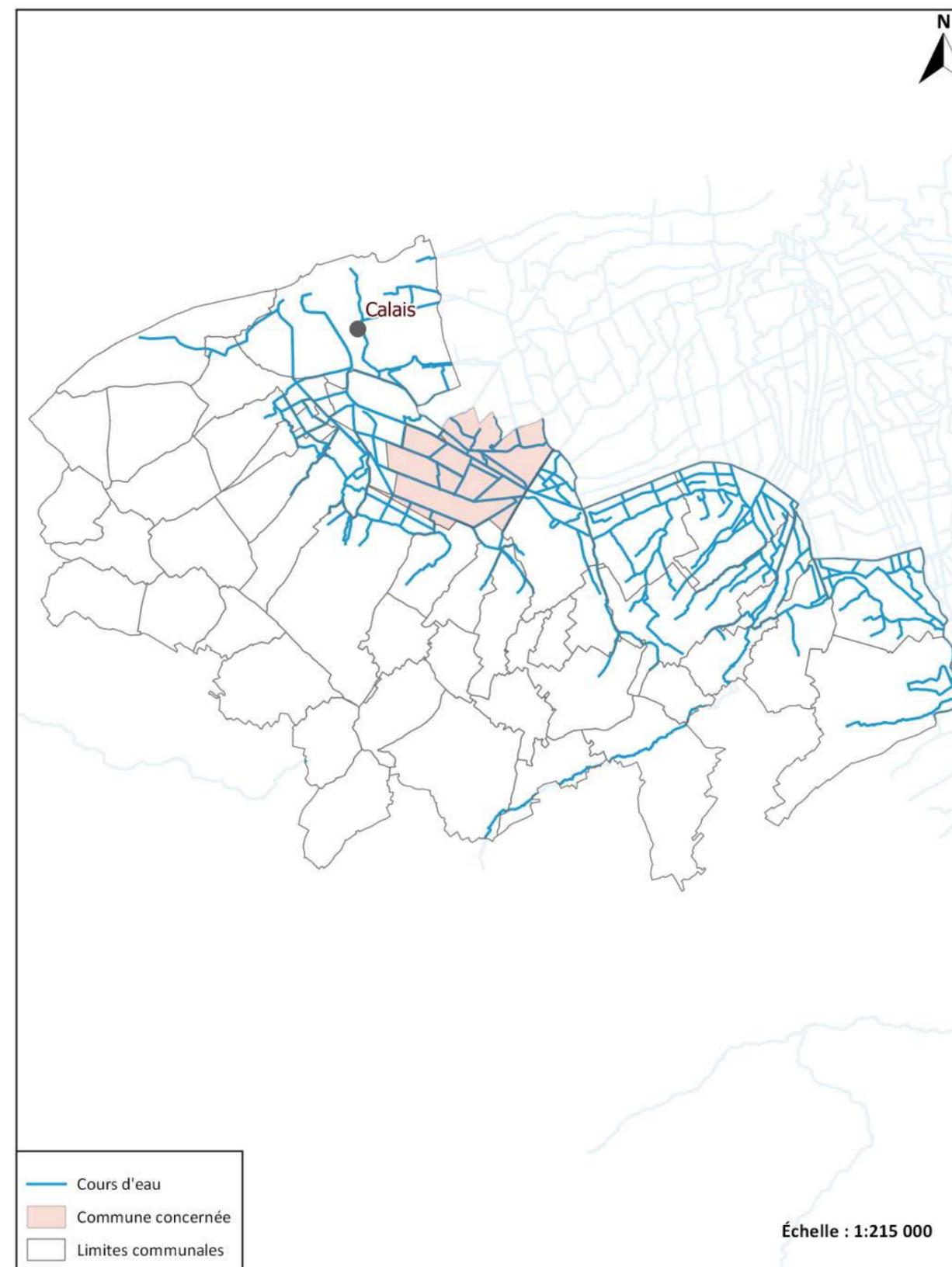
- Section II - Enjeux et gestion de crise - où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;

- Section III - Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique - Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;

- Section IV - Cartographie et analyse de l'historique des inondations - Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.

- Section V - Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.



### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 19 juin 2015 en mairie des Attaques

Participants :  
M. Rivenet, maire de la commune des Attaques  
M. Bouclet, adjoint  
M. Calvo, Prolog Ingénierie

#### Historique des inondations:

M. le maire indique plusieurs inondations aux Attaques, il note que les eaux s'évacuent vers le canal de Calais. Selon M. le maire, les inondations les plus significatives remontent aux années 1974 et 1976. Il rappelle que ces inondations se sont produites avant les divers aménagements réalisés sur la commune, notamment l'installation de pompes, et également avant la mise en place de l'autoroute. Depuis, pas une habitation n'a été inondée, de l'eau a envahi les jardins sans impacté les parties habitables des maisons étant surélevées.

M. le maire note que le secteur le plus inondable se situe entre la rue de la rivière Neuve et le Banc Vert. Il indique que c'est ici que l'évacuation par la mer se fait. Le passage sous le canal de Guînes est problématique, il s'agit d'un petit siphon qui empêche à la rivière Neuve d'évacuer toutes ses eaux.

L'emprise inondée de novembre 2009 apparaît plausible à M. le maire, il note que les eaux peuvent stagner pratiquement une semaine étant donné qu'il n'y a pas d'évacuation. Néanmoins, au nord de la rue de la Rivière Neuve, l'emprise inondée de 2009 est trop importante selon M. le maire, les eaux n'auraient pas été aussi loin. M. Bouclet note cependant que ces secteurs sont bien inondables.

M. Bouclet informe que des inondations récentes ont touché la commune, vers 2011/2012 et présente les secteurs touchés sur la carte, au sud de la commune. Il rappelle que la partie nord de la rue de la Rivière Neuve est inondable.

M. le maire souligne que les inondations sont nettement mieux gérées dorénavant, entre la route de Guemps, et la limite est de la commune. Il indique que grâce aux pompes, il n'y a plus d'inondation significative. Aux Attaques, le « point noir » est la rivière Neuve qui s'évacue dans le canal des Pierrettes qui lui-même s'évacue dans le bassin des Chasses à Calais qui a toujours besoin d'être curé, souligne M. le maire.

M. le maire ne note pas de problème lié au fonctionnement des pompes qui sont remises en état régulièrement. Un contrat d'entretien avec un atelier sur la commune des Attaques permet une vérification mensuelle des installations électriques.

À la connaissance de M. le maire, hormis le chemin du Banc Vert et la rue de la Rivière Neuve, aucune autre route n'a été impactée par les inondations.

M. le maire indique que le marais de Guînes fait office de rétention, les inondations sont peu significatives aux Attaques, étant donné que les secteurs touchés sont principalement des zones naturelles.

M. le maire informe que le seul document au sein duquel sont relevées des zones inondables est le Plan d'Occupation des Sols. Il s'agit de Zones Inondées Constatées (ZIC). Aucun repère de crue n'est présent aux Attaques, et à la connaissance de M. le maire, aucune photographie, gravure ou texte ne retrace les inondations survenues au sein de la commune.

Bien que les ZIC soient représentées au sein de la carte réglementaire du POS, ce dernier ne contient pas de zones indicées « i » spécifiques au risque inondation.

M. le maire note que le plan d'assainissement propre à la commune se trouve au Syndicat Intercommunal Région d'Andres (SIRA). Les pratiques en termes de gestion des eaux pluviales également. Il recommande de prendre contact avec M. Wallart à ce sujet.

M. le maire indique qu'il n'existe pas de bassin de rétention au sein du territoire communal.

Enfin, M. le maire indique que le canal de Calais a été curé récemment.

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 19 juin 2015 en mairie des Attaques

#### Enjeux et gestion de crise:

\_M. le maire ne note aucune coupure d'électricité ou téléphonique lié aux inondations aux Attaques.

M. Bouclet présente le Plan Communal de Sauvegarde élaboré à la mairie des Attaques, durant un an et demi. Il s'agit d'un dossier très complet qui doit simplement être actualisé.

La commune dispose de trois projets urbains, il s'agit de lotissements destinés à l'habitat en cours de réalisation ayant été localisés sur la carte par M. Bouclet. Ils se situent :

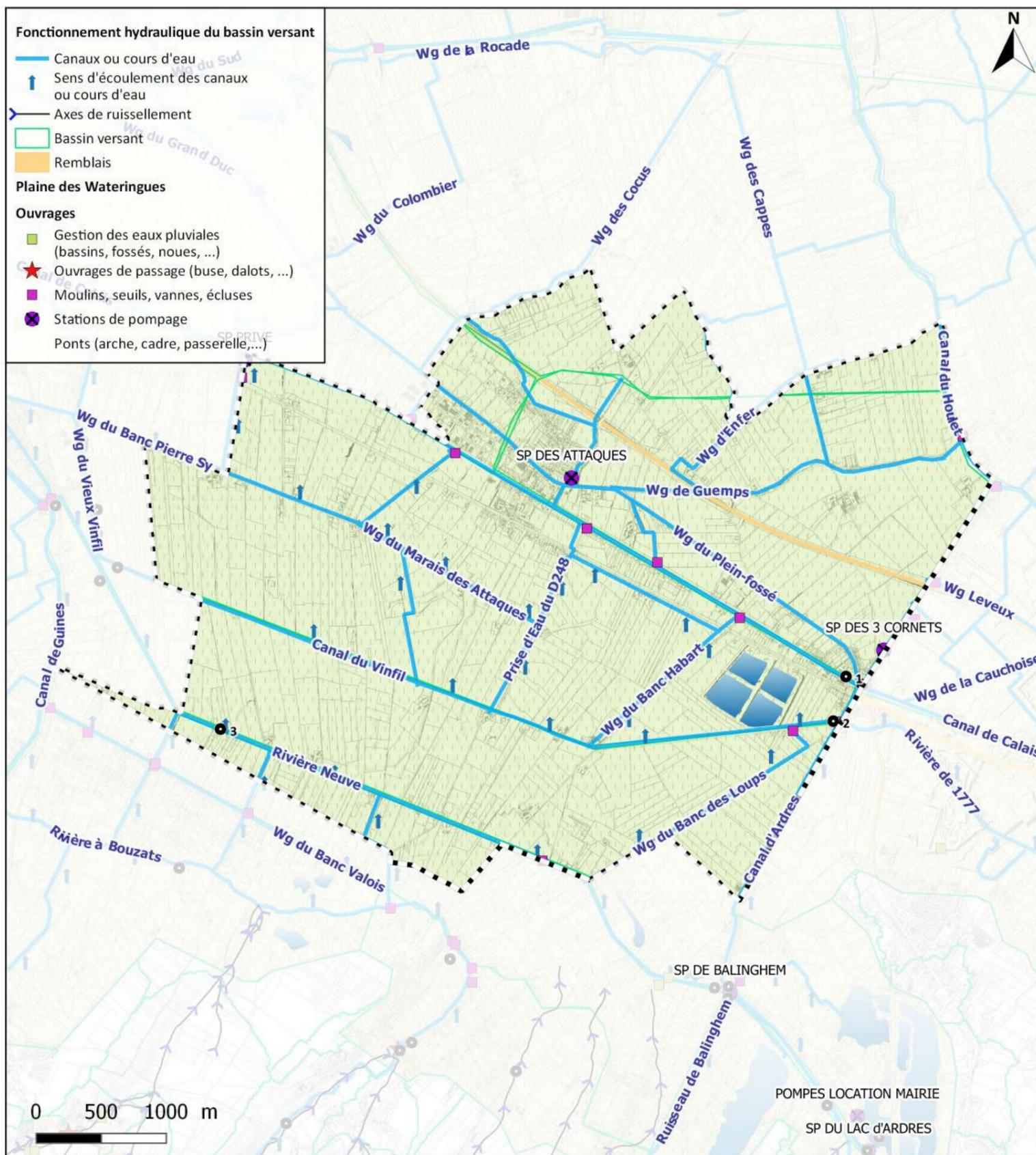
- à l'ouest de la rue Brunet ;
- au sud du chemin de Contre-Halage ;
- au sud de la rue de l'Espérance.

Participants :

M. Rivenet, maire de la commune des Attaques

M. Bouclet, adjoint

M. Calvo, Prolog Ingénierie



La commune des Attaques se situe entièrement dans la plaine des Wateringues et est coupée en deux par le Canal de Calais.

La partie au sud du Canal de Calais (1) est drainée par le Canal du Vinfil (2) et la Rivière Neuve (3).

Le secteur au nord du Canal de Calais est drainé par le Wg du Plein Fossé (4) et pompé vers le Canal de Calais via la station de pompage des Attaques. La partie ouest du Wg du Plein Fossé est déconnectée de la partie est au niveau de la station.



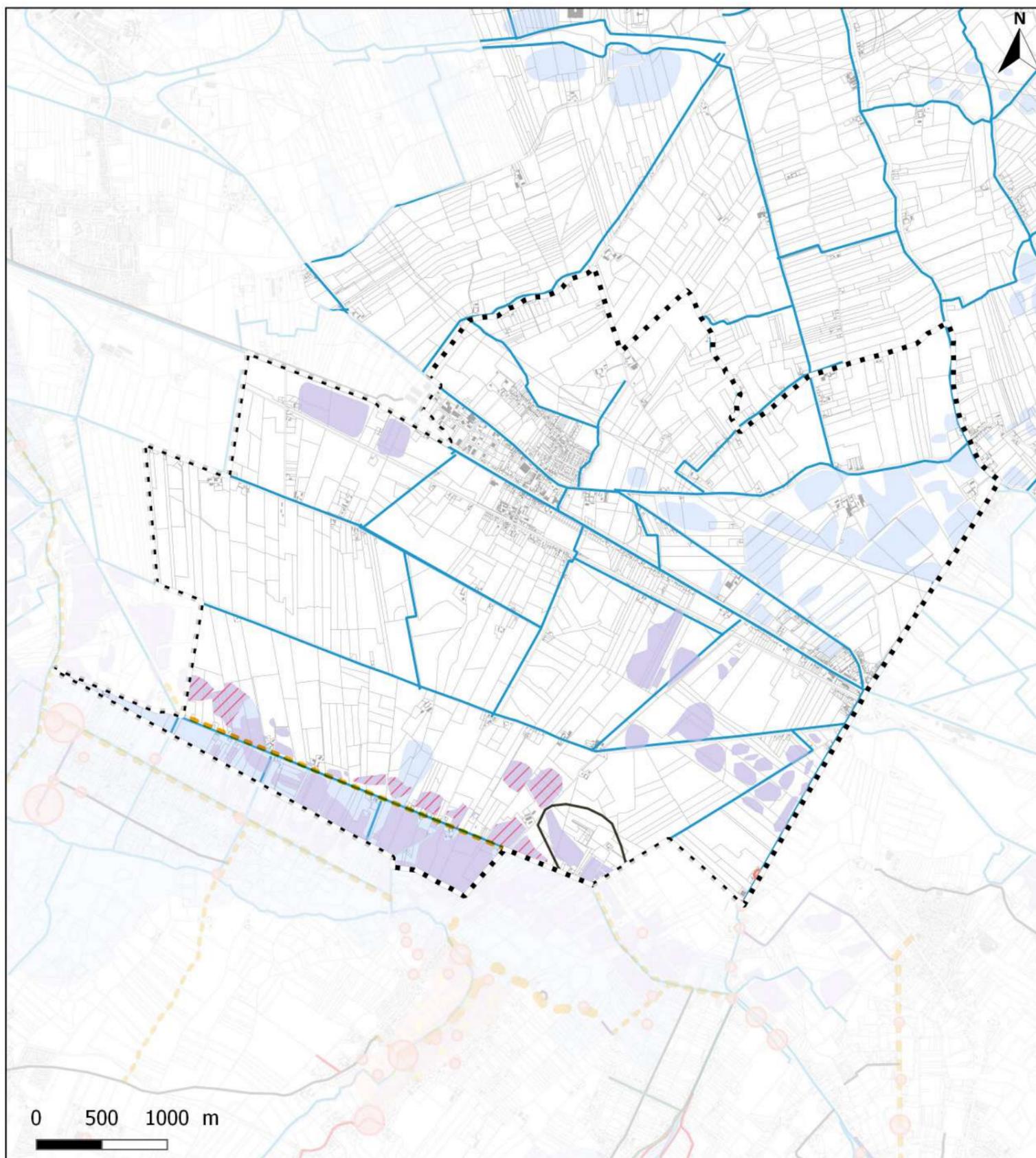
Canal de Calais (1)



Canal du Vinfil (2)



Rivière Neuve

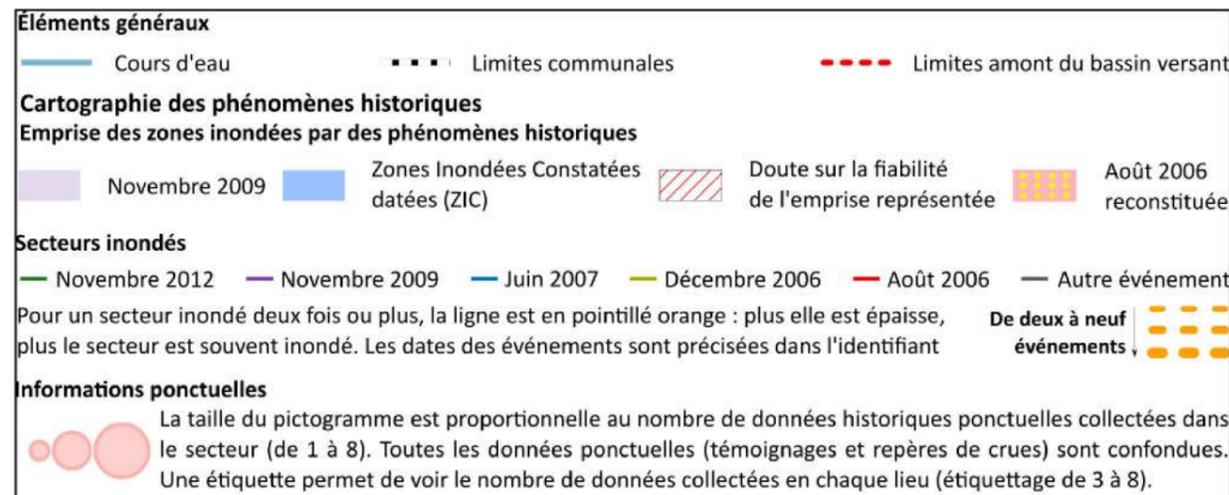


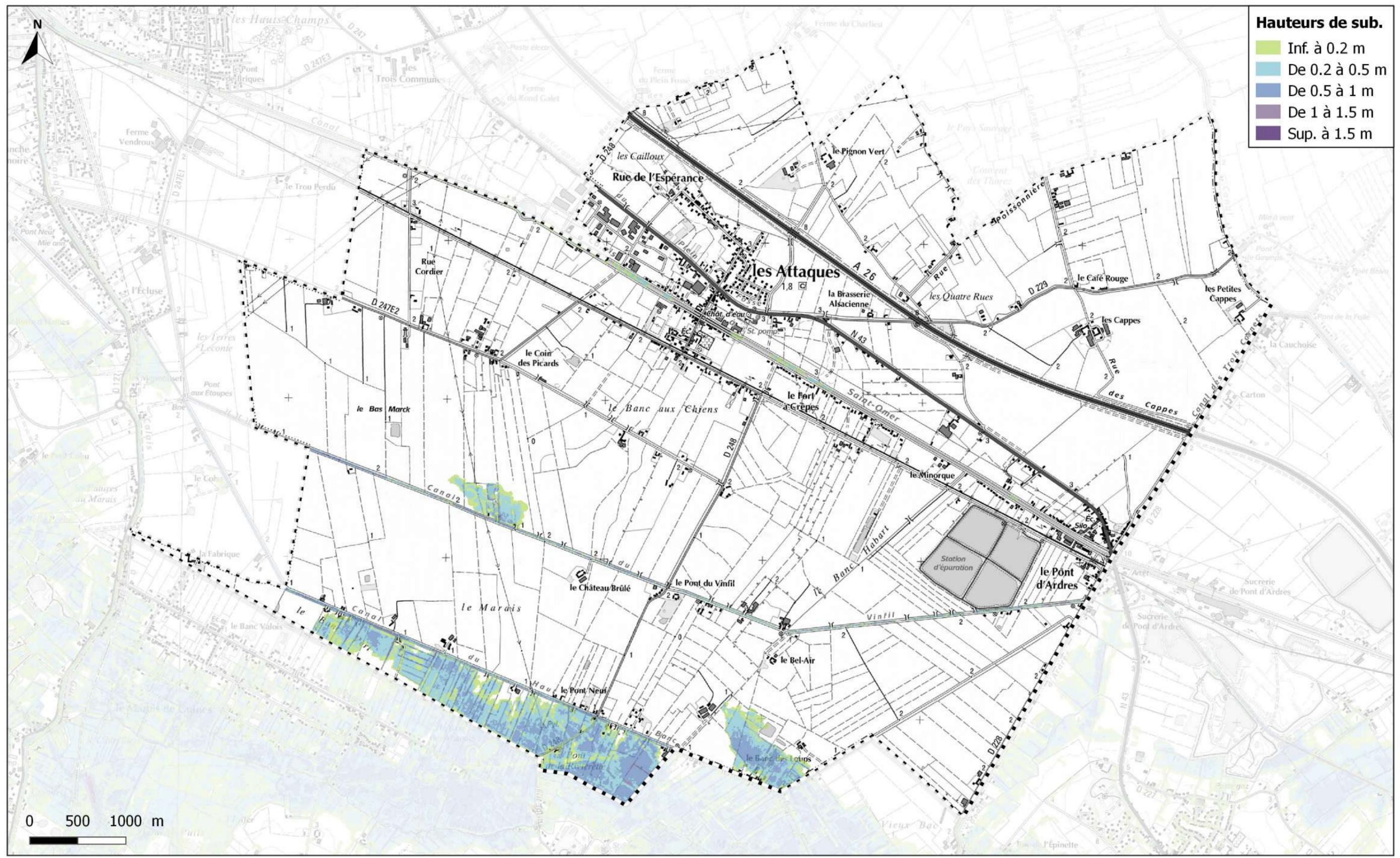
Les principales informations collectées au niveau de la commune des Attaques concernent l'emprise de la zone inondée en novembre 2009. Ces secteurs se répartissent sur une superficie importante du territoire communal, au sud, à l'est ainsi qu'au nord.

Lors de la visite auprès de la commune, M. le maire a indiqué que la majorité des secteurs affichés comme inondés en novembre 2009 situés directement au nord de la rue de la Rivière Neuve, et représentés sur la carte ci-contre, n'avaient pas été atteints par les eaux.

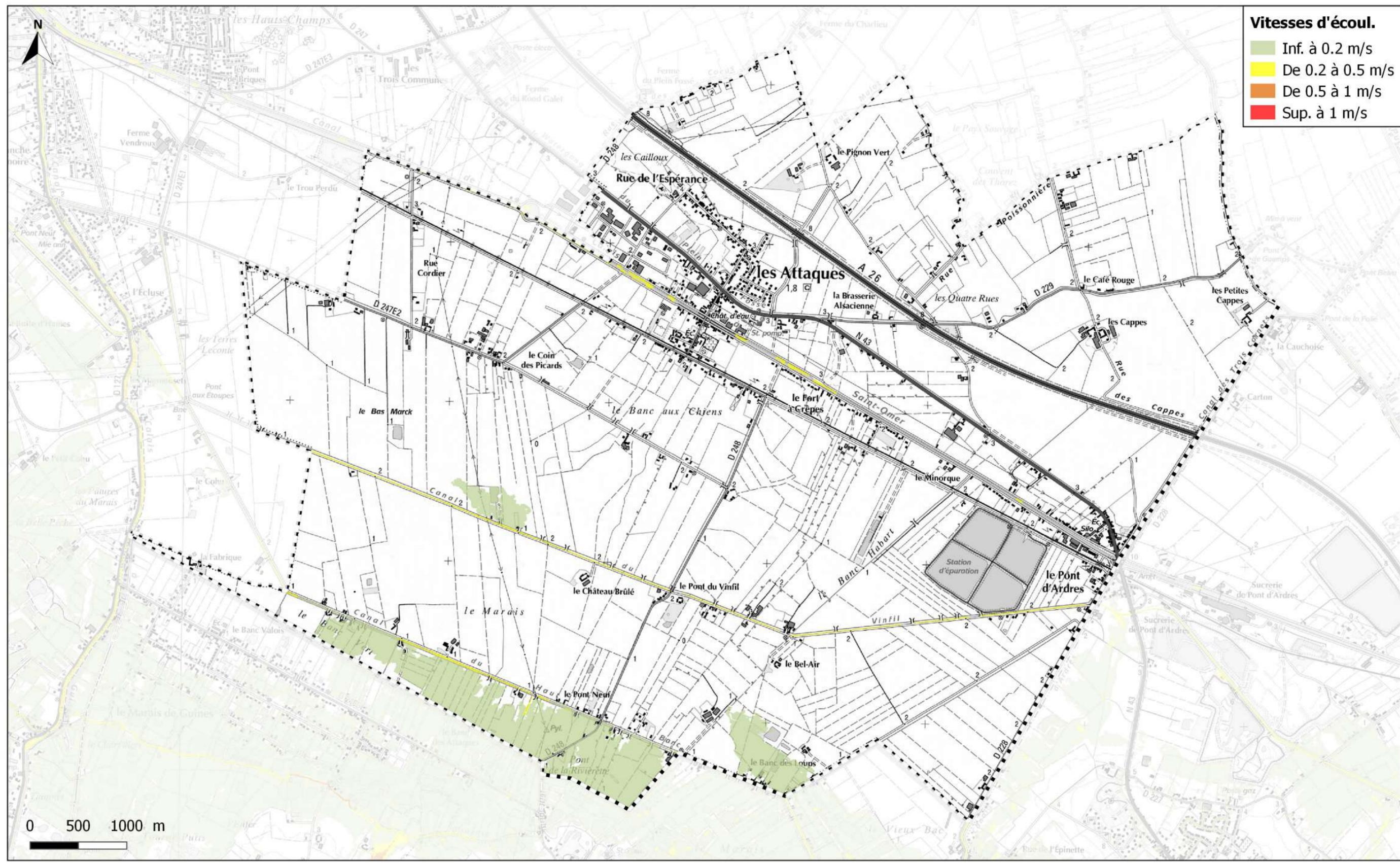
Notons qu'une source d'information extérieure a indiqué qu'au nord de la rue de la Rivière Neuve, en limite est de la commune, un secteur a déjà été inondé.

Enfin, on constate que la rue de la Rivière Neuve a été inondée à plusieurs reprises.

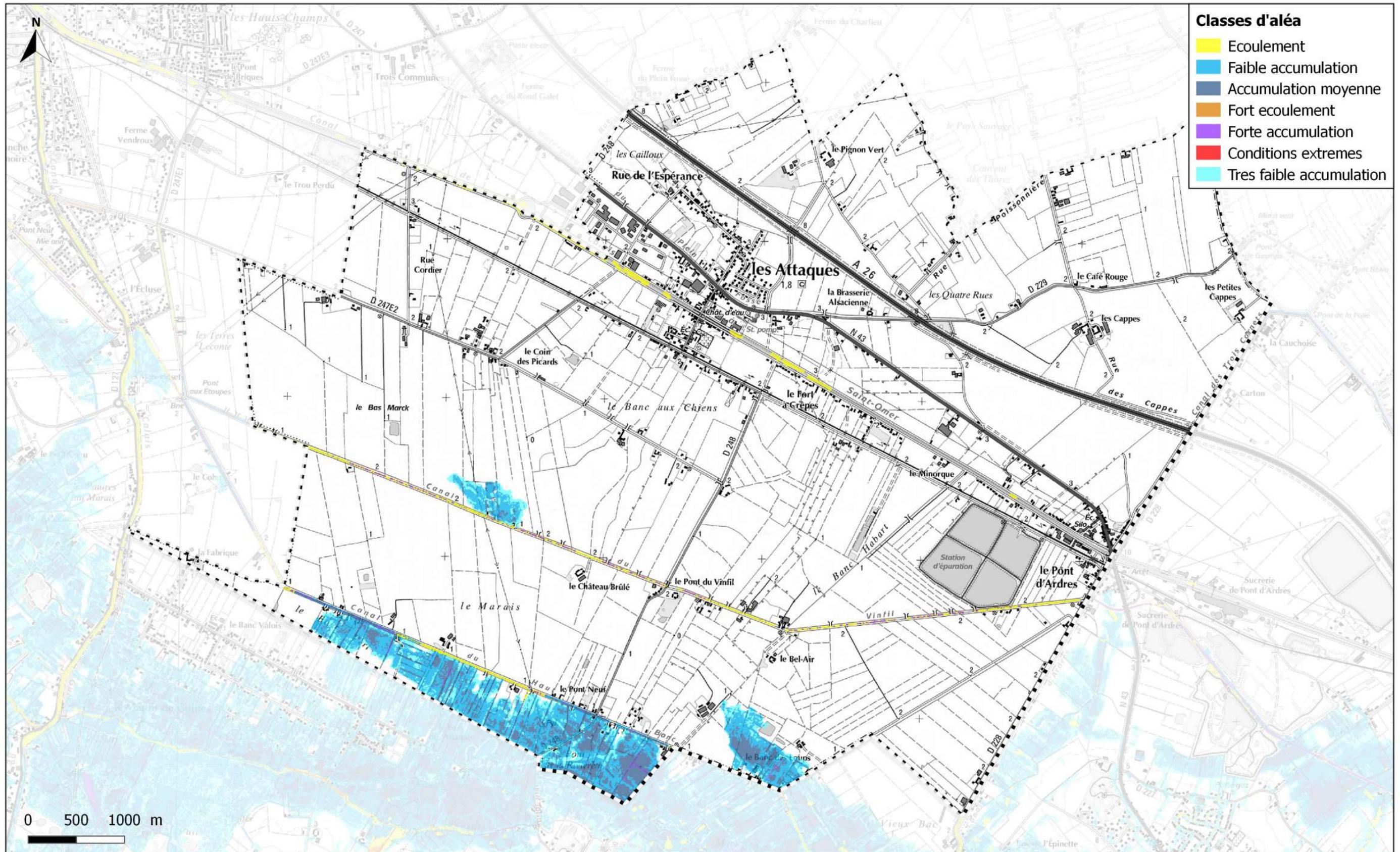




V - Cartographie des hauteurs de submersion



V - Cartographie des vitesses d'écoulement



V - Cartographie de l'aléa